

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du
Canada
États financiers
(Non audité)
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

Table des matières

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 10

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Aux administrateurs de la
Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
20 juin 2022

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
État de la situation financière
(Non audité)

31 mars	Fonds de fonctionnement	Fonds d'affectation interne - Bourses d'études jeunesse	Fonds d'affectation externe	2022	2021
Actif					
Court terme					
Encaisse	385 597 \$	-	-	385 597 \$	357 209 \$
Dépôts à terme (Note 2)	200 221	40 000	-	240 221	240 221
Débiteurs	21 745	4 696	-	26 441	16 221
Stocks	58 386	-	-	58 386	59 545
	665 949	44 696	-	710 645	673 196
Immobilisations corporelles (Note 3)	297 668	-	-	297 668	281 005
	963 617 \$	44 696 \$	- \$	1 008 313 \$	954 201 \$
Passif et Soldes de fonds					
Court terme					
Créditeurs et frais courus (Note 4)	29 742 \$	-	-	29 742 \$	41 457 \$
Interfonds à payer (à recevoir)	536 132	2 367	(538 499)	-	-
Apports reportés (Note 5)	61 637	-	538 499	600 136	499 378
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 6)	128 032	-	-	128 032	134 771
	755 543	2 367	-	757 910	675 606
Soldes de fonds	208 074	42 329	-	250 403	278 595
	963 617 \$	44 696 \$	- \$	1 008 313 \$	954 201 \$

Au nom du conseil d'administration:

DocuSigned by:

Claude Bédard

E0F67863057C413...

Administrateur

DocuSigned by:

[Signature]

0FA879404AEA4CC...

Administrateur

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds
(Non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars	Fonds de fonctionnement	Fonds d'affectation interne - Bourses d'études jeunesse	Fonds d'affectation externe	2022	2021
Produits					
Contributions des conseils, de l'AGA et autres	215 651 \$	- \$	339 576 \$	555 227 \$	509 967 \$
Dons	298 733	-	-	298 733	372 762
Ventes de biens	15 835	-	-	15 835	34 723
Produits de location et d'intérêt	22 914	1 418	-	24 332	28 733
Projets	19 330	-	-	19 330	9 539
	572 463	1 418	339 576	913 457	955 724
Charges					
Sensibilisation au développement et à l'expansion	99 363	-	-	99 363	92 628
Jumelage	-	-	282 468	282 468	242 299
Rémunérations et consultants	206 822	-	-	206 822	198 354
Fonds d'urgences nationales	-	-	55 000	55 000	24 357
Contribution au Conseil général international	42 500	-	-	42 500	44 500
Frais généraux et administratifs	36 819	-	-	36 819	37 755
Fonds d'urgences internationales	-	-	2 108	2 108	47 321
Frais d'occupation des locaux	8 414	-	-	8 414	10 766
Amortissement des immobilisations corporelles	36 078	-	-	36 078	19 008
Frais bancaires	707	-	-	707	1 869
Dons	171 004	366	-	171 370	221 346
	601 707	366	339 576	941 649	940 203
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(29 244)	1 052	-	(28 192)	15 521
Soldes de fonds, début de l'exercice	237 318	41 277	-	278 595	263 074
Soldes de fonds, fin de l'exercice	208 074 \$	42 329 \$	- \$	250 403 \$	278 595 \$

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
État des flux de trésorerie
(Non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds - conseils, donateurs et clients	997 256 \$	1 005 662 \$
Sorties de fonds - fournisseurs, membres du personnel et récipiendaires de jumelage	(915 420)	(914 054)
Intérêts versés	(707)	(1 869)
	<u>81 129</u>	<u>89 739</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(52 741)	(47 619)
	<u>(52 741)</u>	<u>(47 619)</u>
Augmentation nette de l'encaisse	28 388	42 120
Encaisse, début de l'exercice	<u>357 209</u>	<u>315 089</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u>385 597 \$</u>	<u>357 209 \$</u>

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2022

1. Méthodes comptables

Objectif de l'organisme	La Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada est un organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'organisme a comme objectif de soutenir les activités nationales et internationales des conseils et des conférences de la Société de Saint-Vincent de Paul afin d'embrasser le monde dans un réseau de charité en servant le Christ à travers les pauvres avec amour, respect, justice et joie dans une société plus juste. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, il est exonéré d'impôt et peut émettre des reçus aux fins de l'impôt aux donateurs.
Référentiel comptable	L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.
Comptabilité par fonds	Le fonds de fonctionnement reflète les activités principales de l'organisme. Le fonds d'affectation externe reflète les montants affectés à des activités nationales et internationales de secours et de développement de l'organisme. Le fonds d'affectation interne reflète les montants grevés d'affectation interne par le conseil d'administration pour des bourses d'études pour les jeunes.
Comptabilisation des produits	<p>L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.</p> <p>Les produits de location et d'intérêt et les projets sont constatés lorsqu'ils sont gagnés et les produits de ventes de biens sont constatés lorsque le produit est livré au client.</p>

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2022

1. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers Évaluation initiale et ultérieure
L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation
Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation.

Coûts de transaction
Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Stocks Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le montant des stocks comptabilisé en charges durant l'exercice est de 9 762 \$ (2021 - 27 415 \$) et est inclus dans les charges de sensibilisation au développement et à l'expansion.

Immobilisations corporelles Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous:

Immeuble	5%
Mobilier et matériel	20%
Équipement informatique	30%
Logiciel informatique et site web	45%

Dépréciation des immobilisations corporelles Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Apports reçus sous forme de services Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2022

2. Dépôts à terme

	2022	2021
Fonds d'affectation interne		
Certificat de placement garanti, 3,25%, échéant en novembre 2023	40 000 \$	40 000 \$
Fonds de fonctionnement		
Certificat de placement garanti, 2,75%, échéant en octobre 2023	100 000 \$	100 000 \$
Certificat de placement garanti lié aux marchés, échéant en février 2024	25 050	25 050
Certificat de placement garanti lié aux marchés, échéant en juin 2024	75 171	75 171
	200 221 \$	200 221 \$

3. Immobilisations corporelles

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Terrain	100 000 \$	-	100 000 \$	-
Immeuble	261 785	127 400	261 785	120 327
Mobilier et matériel	12 445	12 050	12 445	11 951
Système informatique, logiciel et site web	131 193	68 305	78 452	39 399
	505 423 \$	207 755 \$	452 682 \$	171 677 \$
Valeur comptable nette		297 668 \$		281 005 \$

4. Crédoeurs et frais courus

Le poste crédoeurs et frais courus comprend des sommes à remettre à l'État de 1 995 \$ (2021 - 1 981 \$).

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2022

5. Apports reportés

Les apports reportés représentent des apports reçus pour des charges qui seront encourues au cours de la prochaine année. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Fonds d'affectation externe		
Solde, au début de l'exercice	439 932 \$	442 455 \$
Plus: apports reçus au cours de l'exercice	494 033	311 454
Moins: montants reconnus dans les résultats	<u>(395 466)</u>	<u>(313 977)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>538 499 \$</u>	<u>439 932 \$</u>
Fonds de fonctionnement		
Solde, au début de l'exercice	59 446 \$	56 481 \$
Plus: apports reçus au cours de l'exercice	2 191	5 520
Moins: montants reconnus dans les résultats	<u>-</u>	<u>(2 555)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>61 637 \$</u>	<u>59 446 \$</u>

6. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus ayant servi à un paiement pour l'hypothèque sur le bâtiment. Étant donné que le bâtiment est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 5%, les apports sont constatés au même rythme.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde, au début de l'exercice	134 771 \$	141 864 \$
Moins: montants amortis dans les résultats	<u>(6 739)</u>	<u>(7 093)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>128 032 \$</u>	<u>134 771 \$</u>

Société de Saint-Vincent de Paul Conseil National du Canada
Notes complémentaires
(Non audité)

31 mars 2022

7. Instruments financiers

Risque de taux d'intérêt

Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur, puisque celle-ci fluctue à l'inverse des variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit lié à ses débiteurs. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont la réception finale du montant est raisonnablement assurée en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. L'organisme est également exposé au risque de crédit découlant de tous ses comptes bancaires détenus dans une seule institution financière.

8. Incertitude liée à la COVID-19

La pandémie de la COVID-19 a engendrée des répercussions importantes au Canada et à l'échelle mondiale. Si les incidences de la COVID-19 continuent de s'accumuler, il pourrait y avoir des répercussions sur l'organisme, ses membres, ses donateurs, ses fournisseurs et ses partenaires d'affaires qui pourraient avoir une influence sur le niveau d'opération futur et les services offerts. Pour l'instant, on ne connaît pas toutes les conséquences potentielles de la COVID-19 sur l'organisme.